

Archives ouvertes

Les **archives ouvertes** (*Open Access*) ont pour objectif de **promouvoir le libre accès aux données issues de la recherche et de l'enseignement**.

Créées par des institutions ou fédérées autour d'ensembles thématiques, elles donnent accès à des contenus numériques qui peuvent être soit :

- libres de droit (utilisation sans demander d'autorisation mais en citant la source)
- relevant du régime de la propriété intellectuelle

La voie verte (*Open Access Green*) favorise le dépôt dans une archive sans évaluation scientifique (*peer review*) et sans validation, tandis que la voie dorée (*Open Access Gold*) permet la publication dans des revues en libre accès (consultables sur des plateformes) contre paiement (soit par l'auteur, soit par une institution).

Pour en savoir plus, consulter les retransmissions des conférences qui ont eu lieu à l'occasion des journées d'études des 24 et 25 janvier 2013 : [Open Access : quel avenir pour la publication scientifique ? Stratégie des établissements, des États et de l'Union Européenne](#)

 Pour consulter une [sélection d'archives ouvertes institutionnelles ou thématiques](#)

<http://bibliotheque.cnam.fr/archives-ouvertes-567478.kjsp?RH=1361547883724>